

# Demande de fabrication d'un permis de conduire

1

créer son compte sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

- Effectuer une demande de permis en ligne
- "je fais ma demande en ligne"
- "je crée un compte"
- vous recevrez un mail d'activation de votre compte et de création d'un mot de passe

2

valider son compte et commencer la demande

- sur votre espace, cliquer sur :
- "commencer la demande"
- "demande de fabrication d'un nouveau permis"
- "Réussite à l'examen du permis de conduire"

3

les étapes de la demande en ligne

-  
Remplir les champs étape par étape

- Etat civil, adresse et contact, votre préfecture est celle de Dunkerque pour les Bailleulois et environs
- Photo et signature : 2 options :
- Vous avez fait votre photo sur un photomaton agréé, entrez le n° inscrit sur le document
- Vous avez une photo d'identité classique : un document vous sera envoyé par mail après validation de la demande
- Téléchargez vos pièces justificatives en pdf, ajoutez les pièces non spécifiées par défaut
- Récapitulatif et confirmation : relisez bien tous les champs avant validation

4

Finalisation de la demande en ligne

- Après validation, vous recevrez un mail de confirmation de votre demande, puis un document de spécimen de photo et signature si vous avez choisi l'option 2 dans "photo et signature"
- Envoyez par courrier le document rempli à l'adresse indiquée sur le courrier
- suivez l'avancement de la fabrication de votre permis sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) !